



VILLE DE CHATEAU-LANDON
77570

République Française

CONSEIL MUNICIPAL DU 02 AVRIL 2024
COMMUNE DE CHÂTEAU-LANDON

2024.02.10

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Objet : Vote du Compte Administratif 2023 et du Compte de Gestion 2023 – Commune.

L'an deux mil vingt-quatre,
Le deux avril à vingt et une heures,

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, Salle Pascale Pinguet, sous la présidence de Mme Valérie LAGILLE, Maire.

Étaient présents : Mme Valérie LAGILLE – Mme Cristèle VIEZZI – M. Frédéric BAUDOUIN – Mme Sophie GOUSSERY – M. Alain RODRIGUEZ – Mme Marie-Christine MASSON – M. Serge PEREIRA – Mme Geneviève POMMEREAU – Mme Florence GUIGNON – Mme Christine PITTION – M. Bertrand GAGNON – M. Michel ETTLIN – M. Jean-Hubert FRISON – Mme Gwenaëlle LEGROS.

Étaient excusés : Mme Lucette FARE (*pouvoir à M. Michel ETTLIN*) – Mme Sylvie STITI (*pouvoir à Mme Gwenaëlle LEGROS*) – Mme Rosa ALVES.

Étaient absents : M. Frédéric COMBE – Mme Marie-Christine REDON – M. Sébastien BAUDEMONT – M. Benjamin BUSIGNIES-BOGANDA – M. Lionel CORNICHON.

Secrétaire de séance : Mme Florence GUIGNON.

Convocation :
28/03/2024

Date d'affichage :

28 MARS 2024

Nombre de Conseillers :

En exercice : 22
Présents : 14
Votants : 15

Acte rendu exécutoire après
envoi en Sous-Préfecture

Le : **08 AVR. 2024**

Et publication ou notification

Du : **08 AVR. 2024**

Le Compte Administratif pour l'exercice 2023, présenté en commission de finances élargie le 01 février 2024, a été rapproché du compte de gestion de Monsieur le Receveur Municipal. L'examen de ces documents a permis de constater leur parfaite concordance.

Le Compte Administratif 2023 présente les résultats suivants :

En Fonctionnement

Recettes réalisées :	3 585 991.67 €	
Dépenses réalisées :	3 030 084.40 €	
Résultat de l'exercice :	555 907.27 €	d'excédent
Résultat reporté :	1 366 870.20 €	d'excédent
Résultat de clôture :	1 922 777.47 €	d'excédent

En Investissement

Recettes réalisées :	786 013.12 €	
Dépenses réalisées :	1 090 576.67 €	
Solde d'exécution :	304 563.55 €	de déficit
Résultat reporté :	193 753.57 €	de déficit
Solde d'exécution de clôture :	498 317.12 €	de déficit

L'excédent global de clôture de l'exercice 2023 s'élève donc à **1 424 460.35 € d'excédent**.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir approuver ce Compte Administratif ainsi que le Compte de Gestion du Receveur Municipal.

Madame le Maire quitte la salle, laissant la présidence au doyen d'âge Madame Geneviève POMMEREAU.

Celui-ci demande à l'assemblée de se prononcer chapitre par chapitre sur le compte Administratif 2023.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité.

APPROUVE le Compte Administratif 2023 ainsi que le Compte de Gestion 2023.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus. Et ont les membres présents signé au registre.

Pour extrait conforme
Le jeudi 4 avril 2024

Le Secrétaire de séance,
Florence GUIGNON





Le Maire,
Valérie LAGILLE
